

Communiqué de presse

Eligibilité confirmée au PEA-PME

Libourne – 6 avril 2017 – Fermentalg, société de biotechnologie industrielle spécialisée dans la production d’huiles, de protéines et de pigments issues des microalgues, confirme respecter les critères d’éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d’application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283), à savoir :

- un effectif total inférieur à 5 000 salariés ;
- un chiffre d’affaires inférieur à 1,5 milliard d’euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d’euros.

En conséquence, les actions Fermentalg peuvent pleinement être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d’épargne en actions (PEA) traditionnel.



À propos de Fermentalg :

Basée à Libourne (Gironde), Fermentalg est une société de biotechnologie industrielle, un des leaders mondiaux dans la production d’huiles, de protéines et de pigments par fermentation de microalgues. Ses marchés principaux sont l’alimentation humaine et animale. L’action Fermentalg est cotée sur Euronext à Paris (FR0011271600 - FALG). Plus d’informations : www.fermentalg.com.

Contact Journalistes :

ACTUS finance & communication

Alexandra PRISA
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 90
aprisa@actus.fr

Contact Investisseurs :

ACTUS finance & communication

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 78
jfl@actus.fr